



Rénovation du Hall des Sports

Syndicat Mixte Scolaire de Bayon (54)

ARCHILOR

Le bâtiment existant étant d'une surface de 1 323 m², une extension est à prévoir pour intégrer l'ensemble des locaux.

Surface prévue : 1 465 m²

Années de la mission : 2022-2024

Budget : 3,4 M€ HT

Missions MP CONSEIL : Faisabilité, Programmation, choix du MOE

LE PROJET

Le hall des sports situé à Bayon est propriété du syndicat intercommunal scolaire de Bayon. Ce bâtiment comprend une grande salle de sport, une salle multi-activités, des vestiaires, des locaux de rangement et un local technique.

Le site est utilisé quotidiennement par les élèves scolarisés au collège de l'Euron, par les écoles élémentaires ainsi que par différentes associations sportives (handball, basket, tennis, futsal, danse...) qui drainent de nombreux habitants du territoire du syndicat.

L'équipement est vieillissant. Il ne remplit pas toutes les fonctions attendues, relativement aux activités sportives qui y sont pratiquées. De plus, il est très énergivore et génère un coût de fonctionnement excessif.

Pour ces raisons, le Syndicat Mixte Scolaire de Bayon a décidé de procéder à la rénovation complète de cet équipement, afin de l'adapter aux besoins des utilisateurs, et de le mettre aux normes techniques et environnementales.

LA MISSION MP CONSEIL

MP CONSEIL a accompagné le maître d'ouvrage dans la définition de ses besoins et d'identifier les contraintes de ce site. Ces phases nous ont permis de rédiger l'étude de faisabilité en proposant plusieurs scénarios de rénovation-extension et de démolition-reconstruction.

Dans un deuxième temps, nous avons rédigé le programme technique détaillé sur la base du scénario retenu. Ce document est le cahier des charges lors de la consultation de maîtrise d'œuvre.

Le choix de la maîtrise d'œuvre est réalisé dans le cadre d'une procédure avec négociation.